



LES OFFRES DU CREDIT MUTUEL AUX CLUBS ET LICENCIÉS

Pour les clubs :

- **Proposition d'une solution bancaire Asso Connect** ([flyer disponible ICI](#)) avec l'équipement de base suivant :

1 compte courant

1 carte bancaire (à contrôle de solde) pour effectuer les paiements , dépôts et retraits

1 chéquier

- **Accès banque à distance** avec possibilités de délégation en fonction des besoins et organisations internes aux structures associatives
- **Possibilité d'avoir 2 comptes supplémentaires** (si besoin de distinguer une comptabilité par exemple) sans surcoût
- Des options sont possibles comme l'ajout d'une carte automate bancaire, une seconde carte bancaire, ou l'assurance des moyens de paiement

Le service est proposé à 4.98€ ttc hors options ; le Crédit Mutuel s'engage aux côtés du monde associatif en général et particulièrement sur le domaine sportif et culturel .
Ce soutien est concrétisé par la **prise en charge de la cotisation bancaire sans limite de temps et ce quel que soient les options retenues** (pour les associations jusqu'à 2 salariés maxi) .

Vous trouverez en pièce jointe un résumé de l'offre

- **Une épargne bancaire net de fiscalité avec le livret Bleu Associations** (ou livret A , compte réglementé par l'Etat) avec un plafond de 76 500€ pour un taux net de 2.50% au 1^{er} février 2025
- Possibilité de comptes à terme associatifs selon trésorerie
- **Multi-asso** : un contrat d'assurance complet (Responsabilité civile, dommages aux personnes ou aux biens , assistance et sur lequel nous offrons la responsabilité civile aux dirigeants (si on vous reproche une mauvaise gestion des comptes de l'asso ou du harcèlement moral par exemple)

- **Solutions monétiques** : Payasso pour gérer vos encaissements à distance ou Monético Mobile + pour vos encaissements lors de vos manifestations (buvette , restauration, inscriptions ...)
- **Solutions mobiles** : une box asso à 20€ ttc en fibre et un mobile pour 9.99€ ttc , offre dédiée en partenariat avec Bouygues Tél
- **L'accès au site ASSOCIATHEQUE** mis à disposition pour nos associations et vous permet d'accéder à l'actualité juridique , d'obtenir des guides et autres boîtes à outils
- Des solutions complémentaires comme l'accès au réseau social interne du Crédit Mutuel AGORA pour mettre en avant vos tournois et autres manifestations

Pour les membres des clubs (et encadré par une convention) :

- **L'offre 50/50** qui consiste à verser 50€ sur le compte de l'association et 50€ sur le compte de l'adhérent pour une prise en charge de sa cotisation , de sa licence
- L'adhérent se voit proposer une offre bienvenue dont vous trouverez le détail en cliquant sur le lien ci-dessous

<https://www.creditmutuel.fr/fr/particuliers/devenir-client/offre-de-bienvenue-associations.html>

C'est un résumé des services proposés, il convient ensuite d'avoir une offre adaptée et personnalisée en fonction des attentes.

Vous souhaitez être redirigé vers un conseiller proche de chez vous ? Informez la Ligue à communication@badmintoncvl.fr. Elle vous transmettra les coordonnées du bon interlocuteur